

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 20 novembre 2023

Délibération n° CP-2023-2778

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Contrat de plan État-Région 2021-2027 (CPER) - Attribution de subventions d'équipement à l'Institut français du pétrole énergies nouvelles (IFPEN), à l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL1), au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) délégation Rhône-Auvergne et l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et Transition Economiques

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel Longueval

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 65

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 3 novembre 2023

Secrétaire élu(e) : Madame Fatiha Benahmed

Présents : Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, Mme Brossaud, Mme Brunel, M. Bub, M. Buffet, M. Camus, Mme Chadier, M. Charmot, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crespy, Mme Croizier, M. Da Passano, M. Debû, Mme Dehan, Mme Duvivier Dromain, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Grivel, Mme Gersperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Hémain, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, M. Lassagne, M. Longueval, M. Marion, Mme Moreira, Mme Nachury, Mme Panassier, M. Payre, Mme Petiot, Mme Picard, Mme Picot, Mme Pouzergue, M. Quiniou, M. Ray, Mme Runel, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Sibeud, Mme Vacher, M. Van Styvendael, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent.

Absents excusés : M. Artigny (pouvoir à Mme Moreira), M. Cochet (pouvoir à Mme Nachury), M. Pelaez (pouvoir à M. Geourjon).

Commission permanente du 20 novembre 2023**Délibération n° CP-2023-2778**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Contrat de plan État-Région 2021-2027 (CPER) - Attribution de subventions d'équipement à l'Institut français du pétrole énergies nouvelles (IFPEN), à l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL1), au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) délégation Rhône-Auvergne et l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et Transition Economiques

La Commission permanente,

Vu le rapport du 31 octobre 2023, exposant ce qui suit :

Le Conseil de la Métropole de Lyon, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

L'opération CPER 2021-2027 a été inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements 2021-2026 votée par le Conseil de la Métropole le 25 janvier 2021.

I - Contexte

La Métropole est le 2^{ème} site d'enseignement supérieur français avec plus de 180 000 étudiants, 11 500 chercheurs et enseignants chercheurs. Elle dispose d'une fonction académique de qualité grâce à la présence de nombreux établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics et privés de renom.

Par délibération du Conseil n° 2022-1355 du 12 décembre 2022, la Métropole a adopté le 2nd schéma de développement universitaire faisant ainsi part de son ambition en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation (ESRI) à l'horizon 2030.

Le CPER, pour la période 2021-2027, a été adopté par délibération du Conseil n° 2023-1620 du 27 mars 2023 et par délibérations du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA) n° 2022-10/03-7-7057 et n° 2023-03/03-8-7422 des 21 octobre 2022 et 9-10 mars 2023, pour le volet territorial concernant la Métropole.

Ce contrat consacre l'un de ses volets à l'ESRI et s'inscrit dans la continuité du soutien que la Métropole a apporté à ce secteur lors du précédent contrat.

Il s'agit, en effet, de placer les étudiants au cœur du dispositif de formation et permettre de les accueillir dans des campus modernisés et adaptés et ainsi favoriser les conditions de réussite en améliorant les conditions de vie et d'étude.

Il s'agit, par ailleurs, de renforcer le lien entre la recherche et les thématiques socio-économiques prioritaires de la collectivité dans le cadre d'un processus de transition du territoire.

Sur un coût total de projets du volet ESRI estimé à 424,81 M€ et un financement sollicité de 265,87 M€, le montant total de l'engagement prévisionnel de la Métropole s'élève à 60,347 M€ en investissement. L'État s'engage à hauteur de 104,84 M€ et la Région AuRA à hauteur de 59,755 M€.

Deux catégories de projets sont à distinguer parmi les projets retenus au financement : les grands équipements scientifiques de recherche et les projets à vocation de structuration d'une filière.

Dans les deux cas, les objectifs qui ont présidé au choix des projets financés relèvent de l'excellence scientifique, du caractère structurant pour le territoire, de la dimension inter-établissements, de la volonté de maintien d'une expertise de haut niveau sur le site universitaire et, enfin, de la contribution directe ou indirecte aux évolutions sociales, économiques et environnementales du territoire.

La présente délibération concerne l'attribution d'un financement total de 3 060 000 € en investissement, pour les trois projets suivants.

II - Le projet pour Programme pour le développement des plastiques recyclés (PROPRE) - UCBL1 et IFPEN

1° - Présentation du projet

Le projet PROPRE, par voie(s) chimique(s), est destiné à développer plusieurs outils pour accélérer les innovations dans le domaine du recyclage chimique des plastiques. Il comprend un volet immobilier pour accueillir une partie de ces outils.

Le projet PROPRE vise à répondre à l'urgence environnementale liée au traitement des déchets plastiques et à la nécessaire transition d'un modèle linéaire à un modèle circulaire impliquant, en particulier, le développement de solutions de recyclage.

Ce projet s'inscrit également dans le contexte de mise en place de politiques et réglementations locales, nationales et européennes très ambitieuses, précisément sur la gestion des matières plastiques.

Il vise le recyclage chimique, indispensable pour pallier les limitations du recyclage mécanique sur les déchets plastiques complexes. À l'horizon 2030, on estime que ce recyclage représentera, à l'échelle mondiale, une nouvelle filière industrielle, avec le déploiement de plusieurs milliers d'installations et la création d'emplois associés.

La qualité du socle scientifique et industriel en région AuRA est un atout majeur pour prendre un *leadership* dans ce domaine. En effet, notre territoire présente une concentration industrielle sur l'ensemble de la chaîne de valeur. En particulier, elle est le 1^{er} bassin d'emplois de la chimie et de la plasturgie, avec des grands groupes internationaux, *leaders* sur leur marché et des petites et moyennes entreprises innovantes à forte capacité de croissance. Le tissu scientifique y est riche de compétences, notamment en chimie et en sciences des polymères, largement reconnues au niveau international.

L'ambition du projet PROPRE dans son ensemble est de construire le socle scientifique et technologique pour une filière complète, dédiée au recyclage chimique à boucle courte, allant de la recherche fondamentale jusqu'à la pré-industrialisation de ligne de production. Cette ambition nécessite un partenariat fort et intégré entre les différents acteurs du secteur nécessitant des équipements complémentaires et supplémentaires à l'ensemble des acteurs de l'échelle laboratoire à l'échelle pilote.

Deux types d'équipements sont considérés dans le projet :

- les outils, dits de découverte, portés par les partenaires académiques du projet (différents laboratoires de l'Institut de chimie de Lyon -ICL-),

- les outils, dits de changement d'échelle, portés par l'IFPEN et qui nécessitent la mise à disposition d'un nouveau lieu (le hall ATEX solvant), localisé sur le site de l'IFPEN. Ce dernier fait l'objet du volet immobilier du projet PROPRE (sans participation de la Métropole).

Ces outils seront accessibles à l'ensemble des acteurs académiques et industriels dans le cadre de projets partenariaux *via* la plateforme Axel'One et/ou les plateformes de l'ICL.

a) - Détail des outils de découverte et financement associé

Dépenses	Montant (en k€)	Recettes	Montant (en k€)
chromatographe d'exclusion stérique	255	État	255
haute température			
banc de diffusion SAXS WAXS	400	Région AuRA	400

Dépenses	Montant (en k€)	Recettes	Montant (en k€)
équipement de chromatographie DMSO	150	État	150
réacteur pour le recyclage chimique	200	État	200
<i>Sous-total outils découverte hors résonance magnétique nucléaire (RMN)</i>	<i>1005</i>	<i>Sous-total outils découverte hors RMN</i>	<i>1 005</i>
spectromètre RMN pour l'analyse des produits de recyclage	1 200	Métropole	395
		État	380
		CNRS Rhône-Auvergne	250
		Autofinancement UCBL	175
<i>Sous-total RMN</i>	<i>1 200</i>	<i>Sous-total RMN</i>	<i>1 200</i>
Total dépenses	2 205	Total recettes	2 205

b) - Détail des outils de changement d'échelle et financement associé

Dépenses	Montant (en k€)	Recettes	Montant (en k€)
réacteurs (section réactionnelle)	200	État	595
flash (section séparation)	240		
filtration (section purification)	155		
bacs d'alimentation liquides (section alimentation)	200	Région AuRA	1 100
trémis solide (section alimentation)	100		
extrudeuse + doseur (section alimentation)	163		
pompes de melt (section alimentation)	120		
granulateur (section alimentation)	80		
décanteurs (section purification)	327		
analyseurs en ligne (section purification)	110		
colonnes de séparation	320	Métropole	1 605
colonnes de purification (adsorption et extraction)	1 285		
intégration (mécanique, électrique, instrumentation, automatisme) (section alimentation et section purification)	1 000	IFPEN	1 000
Total dépenses	4 300	Total recettes	4 300

2° - Plan de financement global du projet (équipements et immobilier) et modalités de soutien

Volet Outils	Financiers	Montant (en k€)		
		Outils de découverte	Outils de changement d'échelle	Total
partenaires CPER	État	985	595	1 580
	Région	400	1 100	1 500
	Métropole	395	1 605	2 000
tiers	UCBL	175	0	175
	CNRS Rhône-Auvergne	250	0	250
	IFPEN	0	1 000	1 000
Total global du projet				6 505

Volet immobilier	Financeurs	Montant (k€)	Total
tiers	IFPEN	3 000	3 000

Dans le cadre du CPER, le financement apporté par la Métropole concerne les équipements suivants :

- un équipement de RMN de 600 MHz pour caractériser les polymères destinés aux transformations chimiques tout au long du processus de recyclage. Cet équipement, unique, est particulièrement adapté aux travaux envisagés et sera déterminant pour les objectifs visés (nécessité d'obtenir des caractérisations très précises),

- divers équipements techniques destinés au changement d'échelle (réacteurs de taille variable, bacs d'alimentation pour les solvants, trémie, extrudeuse, pompes, granulateur, pot de flash, colonnes de séparation, décanteurs, colonnes d'adsorption et d'extraction), organisés en quatre sections typiques des procédés à mettre en œuvre. La combinaison de ces outils permettra de valider, à l'échelle du pilote, le recyclage chimique d'une grande variété de polymères.

La Métropole est sollicitée pour financer les colonnes de la section séparation et les colonnes de la section purification, pour un montant global de 1,605 M€.

Il est donc proposé à la Commission permanente de procéder à l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant total de 2 000 000 € pour la mise en œuvre du projet PROPRE, répartis comme suit :

- 395 000 € à l'UCBL1, pour l'acquisition d'outils de recherche, dits de découverte et, plus particulièrement, un RMN 600MHz,
- 1 605 000 € à l'IFPEN, pour l'acquisition d'outils dédiés au changement d'échelle.

III - Le projet Surfaces ultimes pour une transition sociétale et énergétique (SULTRANSE) - CNRS - Délégation Rhône-Auvergne

1° - Présentation du projet

Le projet SULTRANSE vise à créer un *continuum* dans le domaine de l'élaboration et de la caractérisation de matériaux et de surfaces à hautes exigences fonctionnelles et adressant les différents enjeux de la transition écologique et énergétique.

Les innovations dans les matériaux et les surfaces se sont accélérées dans les dernières décennies et ont permis l'adaptation de leurs usages (optique, chimie, mouillabilité, usure, fatigue, etc.) et le développement de matériaux intelligents.

Leur étude, couplée à la mise au point de techniques de dépôts de revêtements, de structuration et de fonctionnalisation, a permis de faire émerger des champs applicatifs très vastes : revêtements multifonctionnels et actifs, anti-usure, anticorrosion, traitements antireflets, composants électroniques de puissance, nouveaux catalyseurs, etc.

Ces surfaces ultimes ouvrent la voie au développement de nouveaux objets pour répondre aux défis des transitions numérique, énergétique et écologique, qu'ils soient de grande diffusion (écrans tactiles, téléphonie mobile, prothèses, éléments de structure d'aéronefs, batteries, cellules solaires, isolants thermiques et acoustiques, etc.), à forte valeur ajoutée (photonique, catalyse, aérospatiale, énergie, textiles intelligents, miroirs et capteurs haute performance, etc.). Ainsi, les matériaux et les surfaces ont le potentiel de contribuer à apporter des solutions aux enjeux de transition.

La Région AuRA dispose d'une reconnaissance académique et industrielle internationale dans le domaine des matériaux et des surfaces.

Cette expertise s'est structurée au sein des laboratoires d'excellence (Labex) iMUST et MANUTECH-SISE, sans atteindre encore une dimension totalement unifiée à l'échelle du site Lyon/Saint-Etienne. Le fil conducteur du projet SULTRANSE est d'associer les différentes compétences régionales pour adresser la conception de nouveaux couples matériaux/surfaces capable de répondre à ces enjeux. Ce projet souhaite contribuer à structurer ce *continuum* d'expertise, depuis l'échelle nano vers l'échelle macro, tout en renforçant l'excellence et la visibilité de chacun des domaines scientifiques.

Il implique 11 unités mixtes de recherche sur Lyon et Saint-Etienne, deux Labex, les pôles de compétitivité MINALOGIC, AXELERA, VIAMECA/CIMES et l'institut Carnot Ingénierie@Lyon. Ces unités de chimie, physique et ingénierie permettent de couvrir les aspects fondamentaux et technologiques depuis l'élaboration, la structuration, le renforcement des matériaux et des surfaces mais, aussi, leurs caractérisations et modélisations.

Les investissements proposés doivent permettre le développement d'une instrumentation exceptionnelle et unique en France, en coordination avec les équipements actuels du site de Lyon (Axel'One Campus et le quartier de la physique du campus Lyon-Tech la Doua) dans le domaine de l'élaboration des matériaux et du site de Saint-Etienne (Campus Manutech) dans le domaine de la structuration et du renforcement des surfaces.

Ces deux environnements sont particulièrement propices à la mutualisation des outils, à la conduite de projets collaboratifs ou de recherche contractuelle, tout en garantissant un taux d'utilisation maximal au service de l'ensemble des acteurs.

Dans le domaine de l'élaboration de nouveaux matériaux, il s'agira d'investir dans deux nouvelles technologies, particulièrement adaptées au développement de prototypes préindustriels :

- le dépôt de monocouches atomiques par *atomic layer deposition* (ALD) localisée. Cette technologie permet de construire et structurer directement *in situ* la couche déposée avec une résolution submicrométrique. Elle serait unique en France,

- la synthèse de films minces et multicouches par *physical laser deposition*, permettant des traitements localisés, reproductibles et homogènes. Flexible, cette technologie autorise le dépôt d'une très grande variété de matériaux (oxydes, métaux, organiques) sur divers supports, y compris dégradables.

Dans le domaine de l'analyse des surfaces ultimes, il s'agira d'investir dans des équipements de pointe, à la fois complémentaires et nécessaires à la réactivité des travaux :

- des techniques implantées, permettant une caractérisation atomique et une cartographie chimique des surfaces (spectroscopie),

- des mesures de transport électronique, thermique, magnétique (plan particulier de mise en sûreté) permettant une caractérisation des fonctionnalités de ces surfaces ultimes et leur optimisation en réponse aux besoins industriels.

2° - Plan de financement global du projet et modalités de soutien

	Financeurs	Montant (en €)
CPER 2021-2027	État	640 000
	Région AuRA	420 000
	Métropole	360 000
<i>Sous-total financements CPER</i>		<i>1 420 000</i>
hors CPER	CNRS Rhône-Auvergne	600 000
	UCBL1	150 000
	École Centrale de Lyon	100 000
<i>Sous-total financements hors CPER</i>		<i>850 000</i>
Coût total du projet		2 270 000

Dans le cadre du CPER, le financement apporté par la Métropole concerne les équipements suivants :

- équipements dédiés au dépôt de monocouches atomiques par ALD localisée,
- spectroscope de photoélectrons X et UV.

Le plan de financement de ces équipements est le suivant :

Dépenses		Montant (en k€)	Recettes	Montant (en k€)
CNRS (laboratoire Multimatériaux et Interfaces)	ALD	290	État	120
			Métropole	170
CNRS (Institut Lumière Matière)	analyse XUV	340	Métropole	190
			UCBL1	150
Total dépenses		630	Total recettes	630

Il est donc proposé à la Commission permanente de procéder à l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 360 000 € au CNRS délégation Rhône-Auvergne pour la mise en œuvre du projet SULTRANSE.

IV - Le projet Grid4Mobility - INSA Lyon

1° - Présentation du projet

Le projet Grid4Mobility vise la création d'une plateforme expérimentale ouverte et mutualisée sur la transition énergétique allant de la source aux usages. Cette plateforme se déploiera sur deux sites : le site INSA de Lyon - la Doua (bâtiment Dirpat - Archimède) et le site de Transpolis à Bron.

L'habitat et le transport consomment plus de 75 % de l'énergie en France. Pour relever les défis de la transition, une approche énergétique systémique, incluant ces deux domaines, est nécessaire pour optimiser le développement des sources d'énergie et la gestion entre ces dernières et les divers postes de consommation.

L'utilisation de stockage est indispensable pour assurer l'adéquation entre l'offre et la demande en énergie, dans le cadre d'un recours de plus en plus massif aux énergies renouvelables et intermittentes.

En conséquence, un réseau intelligent reliant tous ces dispositifs (sources, consommation et stockage) est nécessaire. Le rôle attendu de l'électromobilité dans la transition énergétique place l'électricité au cœur du dispositif.

Dans ce contexte, plusieurs laboratoires, fédérés au sein de la fédération d'ingénierie Lyon-Saint-Etienne du CNRS (IngéLySE), ont décidé de s'associer à deux laboratoires de l'Université Gustave Eiffel pour mettre en synergie leurs plateformes respectives et mutualiser un ensemble d'équipements scientifiques dans le cadre d'une plateforme expérimentale multisites appelée Grid4Mobility.

Cette plateforme intégrera, dans une 1^{ère} phase, les sites du campus de Lyon-Tech la Doua, de l'École Centrale de Lyon et de Transpolis Flex City sur lesquels existent déjà des éléments structurant de ce projet.

La complémentarité des sites permet un *continuum* entre le développement des sources et la mise en situation, la gestion et l'optimisation de ces sources.

Les sites académiques permettent la structuration de la plateforme sous forme de bancs expérimentaux disposant d'une proximité avec de nombreux équipements déjà installés par les laboratoires et possèdent une variété de bâtiments (habitat, tertiaire, atelier, etc.) qui seront développés au service du projet, avec l'appui des directions du patrimoine des établissements.

Le site de Transpolis Flex City donne accès à des pistes routières et urbaines qui permettent de faire évoluer des véhicules électriques lourds, autonomes ou non homologués dans un environnement réaliste mais protégé. Ces véhicules expérimentaux ne peuvent être déployés sur un site public.

Ainsi, l'opportunité de faire coopérer ces sites au sein d'un même réseau intelligent virtuel permettra d'associer deux sous-réseaux contenant chacun, en propre, des éléments réels et des éléments virtuels émulés à partir des données de l'autre sous-réseau, l'objectif étant de mutualiser les équipements et de partager les données collectées.

Au-delà, la plateforme Grid4Mobility met aussi l'accent sur le développement et l'optimisation de nouveaux matériaux (composition, architecture) pour les sources, l'évaluation de leurs performances et de leur durabilité.

Enfin, le projet Grid4Mobility présente un volet formation, par la recherche mais, aussi, par son ouverture vers les brevets de technicien supérieur, les instituts universitaires de technologie et masters par le biais de projets d'étudiants.

Le projet comprend un démonstrateur implanté sur le site de l'INSA à la Doua. Ce démonstrateur intégrera cinq objets de recherche interdépendants :

- production photovoltaïque en toiture et en façade,
- stockage de l'énergie sous forme électrochimique (batteries classiques) et thermochimique,
- distribution et gestion de l'énergie électrique par un réseau courant continu maillé (réseau microgrid DC),
- électromobilité intégrant une ou plusieurs bornes de recharge et une utilisation par des véhicules avec un usage réel,
- bâtiment intelligent.

Le démonstrateur doit être aménagé dans le bâtiment Archimède, hébergeant, par ailleurs, la direction du patrimoine immobilier de l'INSA de Lyon. Des panneaux photovoltaïques seront installés en toiture et en façade du bâtiment et des locaux devront être réaménagés au sein du bâtiment (salle de démonstration : test du fonctionnement de la production d'électricité en courant continu, local technique Smart Nodes permettant de créer le réseau microgrid, locaux stockages batteries et thermochimiques, sanitaires).

Ces locaux seront créés en optimisant les surfaces de la direction du patrimoine immobilier et en créant une mezzanine au sein d'un bâtiment en double hauteur.

Le calendrier de l'opération est le suivant :

- désignation du maître d'œuvre : octobre 2023,
- phase de maîtrise d'œuvre (DIAG/APD/PRO/DCE) : octobre 2023 à septembre 2024,
- consultation des entreprises : août 2023 à octobre 2023,
- travaux : novembre 2023 à novembre 2024,
- réception : décembre 2024.

2° - Plan de financement du projet et modalités de soutien au projet

Le plan de financement global prévisionnel du projet est le suivant :

	Dépenses	Financeurs	Montant (en €)
CPER 2021-2027	achats d'équipements	État	1 050 000
		Région AuRA	1 000 000
	génie civil	Métropole	700 000
	<i>Sous-total financement CPER</i>		<i>2 750 000</i>
Hors CPER	achats d'équipements ressources humaines travaux et maîtrise d'œuvre	CNRS Rhône-Auvergne	300 000
		Université Gustave Eiffel	400 000
		UCBL1	150 000
		École Centrale de Lyon	100 000
		INSA Lyon	100 000
	<i>Sous-total financements hors CPER</i>		<i>1 050 000</i>
	Coût total du projet		3 800 000

Le financement sollicité dans le cadre du CPER 2021-2027 doit permettre, notamment, l'acquisition de bornes de recharge, de véhicules autonomes, de sources d'énergie renouvelable (installation de panneaux photovoltaïques (campus Lyon-Tech la Doua et Transpolis), de l'instrumentation toiture et composants innovants pour *monitoring* longue durée, d'une éolienne sur le site de Transpolis, des composants de communication, de pilotage et d'instrumentation, des équipements de caractérisation des matériaux.

Le financement apporté par la Métropole concerne le volet immobilier du projet (démonstrateur INSA de la plateforme) et, plus particulièrement, les dépenses relatives aux travaux de génie civil nécessaires au projet.

La Métropole est l'unique financeur de l'aménagement du bâtiment Archimède dont le coût total s'élève à 700 000 €.

Il est donc proposé à la Commission permanente de procéder à l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 700 000 € à l'INSA de Lyon pour la réalisation des travaux nécessaires à la mise en œuvre du démonstrateur relatif au projet Grid4Mobility ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 395 000 € au profit de UCBL1, pour le projet PROPRE,

b) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 1 605 000 € au profit de l'IFPEN, pour le projet PROPRE,

c) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 360 000 € au profit du CNRS délégation Rhône-Auvergne, pour le projet SULTRANSE,

d) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 700 000 € au profit de l'INSA de Lyon, pour le projet Grid4Mobility,

e) - les conventions à passer entre la Métropole et les établissements suivants : UCBL1 et IFPEN pour le projet PROPRE, CNRS délégation Rhône-Auvergne pour le projet SULTRANSE, INSA de Lyon pour le projet Grid4Mobility. Ces conventions définissent, notamment, les conditions d'utilisation des subventions.

2° - **Autorise** le Président de la Métropole à signer lesdites conventions et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - **Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P03 - Soutien à l'enseignement supérieur, recherche, hôpitaux pour un montant de 3 060 000 € en dépenses, à la charge du budget principal, réparti selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 610 000 € en 2023,
- 926 000 € en 2024,
- 746 000 € en 2025,
- 778 000 € en 2026,

sur l'opération n° 0P03O9819.

Le montant total de l'autorisation de programme est ainsi porté à 7 578 190 € en dépenses du budget principal.

4° - **La dépense** d'investissement en résultant, soit 3 060 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2023 et suivants - chapitre 204 - opération n° 0P03O9819.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 21 novembre 2023

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20231120-313281-DE-1-1 Date de télétransmission : 21 novembre 2023 Date de réception préfecture : 21 novembre 2023
